



MÉTROPOLE 2018

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, EMC

3^e – Série générale

EXERCICE 1

Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Document : Témoignage de Jean-Jacques Auduc, né le 9 juillet 1931, près du Mans

« Mon travail était de récupérer les messages. Je venais à bicyclette, de chez ma grand-mère. Je récupérais les messages ; j'en récupérais d'autres que me donnait André Dubois. Et je rentrais à Foulletourte¹... 25 kilomètres à l'aller, 25 kilomètres au retour. J'avais 12 ans. Je franchissais les barrages allemands sans être inquiété. Je cachais les messages dans la pompe de mon vélo.

Outre mes activités d'agent de liaison, on m'envoyait aussi dans les endroits où les adultes ne pouvaient pas aller. Par exemple, les Allemands avaient positionné sur le terrain d'aviation du Mans trois escadrilles de bombardiers "Junker". Les Anglais les avaient repérées et ça les inquiétait. [...] On m'a envoyé avec un cerf-volant et je me suis approché le plus près possible. Les gardes – c'étaient de vieux soldats allemands – se sont même mis à jouer avec moi. À un moment, en me baissant, je me suis aperçu que les avions en question étaient en bois... C'était des leurres ! J'ai signalé ça. Les Anglais ont été rassurés. [...] Il n'y avait qu'un enfant qui pouvait s'approcher sans éveiller la méfiance des soldats. C'était le 21 septembre 1943 ; pour cette action, je recevrai, le 13 juin 1945, la Croix de guerre avec étoile de vermeil. [...] En novembre 1943, mes parents ont donc été arrêtés sur dénonciation. Moi, j'étais parti chez ma grand-mère pour apporter des plis. Les voisins m'attendaient au bout de la rue : "Surtout tu rentres pas chez toi parce que la Gestapo t'attend." Les Allemands voulaient absolument me prendre pour me faire parler.

On avait prévu, en cas d'arrestation, que j'aille à Chartres, chez un commandant d'aviation. Je suis parti, sans argent, sans ticket d'alimentation, sans papiers ! Traqué par la Gestapo. Ne sachant pas ce que mes parents étaient devenus. [...]

Entre-temps, mes parents avaient été déportés. La Gestapo ne s'intéressait plus à moi. J'ai pu rentrer chez ma grand-mère. J'ai repris l'école avec l'idée de m'engager dans les FFI² pour aller libérer les camps et mes parents. C'est ce que j'ai fait à l'automne 1944. J'ai rejoint les FFI de Foulletourte. On traquait les Allemands en déroute. Mais je ne suis pas allé plus loin. J'étais trop jeune pour m'engager chez le général Leclerc³. Les Anglais m'ont récupéré, encore une fois. Ils m'ont emmené en Angleterre. J'ai vécu dans une famille d'officiers jusqu'au retour de mes parents. »

D'après Philippe Chapleau, *Des enfants dans la Résistance (1939 – 1945)*,
Éditions Ouest France (2008)

¹ Foulletourte : commune située dans l'Ouest de la France.

² Forces Françaises de l'Intérieur : regroupement des principaux réseaux de résistants combattant en France.

³ Général Leclerc : officier général des Forces Françaises Libres devenue l'armée française de la libération à partir d'août 1943.

1. Présentez l'auteur de ce témoignage. (2 points)

L'auteur de ce témoignage est Jean-Jacques Auduc, qui était enfant pendant la Seconde Guerre mondiale et qui a participé à la Résistance, notamment dans les FFI.

2. Décrivez la situation de la France au moment des faits racontés. (4 points)

Jean-Jacques Auduc parle de la Seconde Guerre mondiale et plus précisément, après la défaite de la France contre les Allemands (1940). A partir de juin 1940, la France est divisée en deux : le Nord et l'Ouest (dont fait partie Foulletourte) est une zone occupée par les Allemands tandis que le Sud et l'Est est une zone libre, jusqu'en 1942, gouvernée par le régime de Vichy.

3. Indiquez les différentes missions confiées à Jean-Jacques Auduc et la raison pour laquelle la Résistance fait appel à lui. (6 points)

La Résistance confie de nombreuses missions à Jean-Jacques Auduc : il est agent de liaison (c'est-à-dire qu'il est chargé de transmettre et de récupérer les messages), il est également envoyé en espion dans les endroits où les adultes ne pouvaient pas aller (comme sur le terrain d'aviation). A partir de l'automne 1944, il traque les Allemands en déroute avec les FFI.

La Résistance fait appel à lui car il est un enfant (une douzaine d'années) au moment des faits, et qu'il n'attire pas la méfiance des Allemands.

4. Relevez les principaux acteurs de la lutte contre les Allemands avec lesquels il a été en contact. (4 points)

Jean-Jacques Auduc a été en contact avec plusieurs acteurs de la lutte contre les Allemands : les Britanniques, mais également la Résistance intérieure, notamment avec les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur)

5. Expliquez pourquoi les actions de la Résistance pouvaient être dangereuses. (4 points)

Les actions de la Résistance pouvaient être dangereuses car les résistants étaient traqués par la Gestapo ainsi que la Milice française : c'est notamment le cas des parents de Jean-Jacques Auduc. Ils pouvaient être capturés, torturés et déportés dans les camps de concentration, dans lesquels les conditions de vie étaient très difficiles.

EXERCICE 2

Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

GÉOGRAPHIE : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1) Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes pour montrer les problèmes spécifiques rencontrés par les territoires ultra-marins français et les aménagements réalisés pour tenter d'y remédier. Vous pouvez prendre appui sur un exemple étudié en classe. (13 points)

CONSEILS : Il faut bien suivre la méthodologie du développement construit :

- Introduction
- Plusieurs paragraphes, chaque paragraphe a une idée phare
- Conclusion

L'introduction doit rappeler les termes du sujet.

Il faut faire des phrases en utilisant une syntaxe correcte et un vocabulaire précis.

L'introduction rappelle les termes du sujet : les territoires ultramarins sont des espaces français situés en dehors de l'Europe qui possèdent des atouts mais également des contraintes.

Plan

A. Les principales contraintes des territoires ultramarins français

- L'éloignement et l'insularité (à l'exception de la Guyane, qui n'est pas une île). La Nouvelle-Calédonie est située à 17 000 km de Paris (il faut entre 20 et 30 heures pour atteindre l'île depuis la France).



- Un développement économique et humain plus faible que dans la métropole, mais néanmoins ce sont des îlots de prospérité dans des espaces régionaux qui souffrent parfois d'un IDH faible. Marqués par le chômage et la faible industrialisation, puisque l'économie des DROM/COM est tournée autour du secteur des services (principalement du tourisme).
- Les contraintes climatiques et les catastrophes naturelles : tremblements de terre, éruptions volcaniques, séismes, tempêtes.

B. Les aménagements mis en œuvre pour tenter d'y remédier

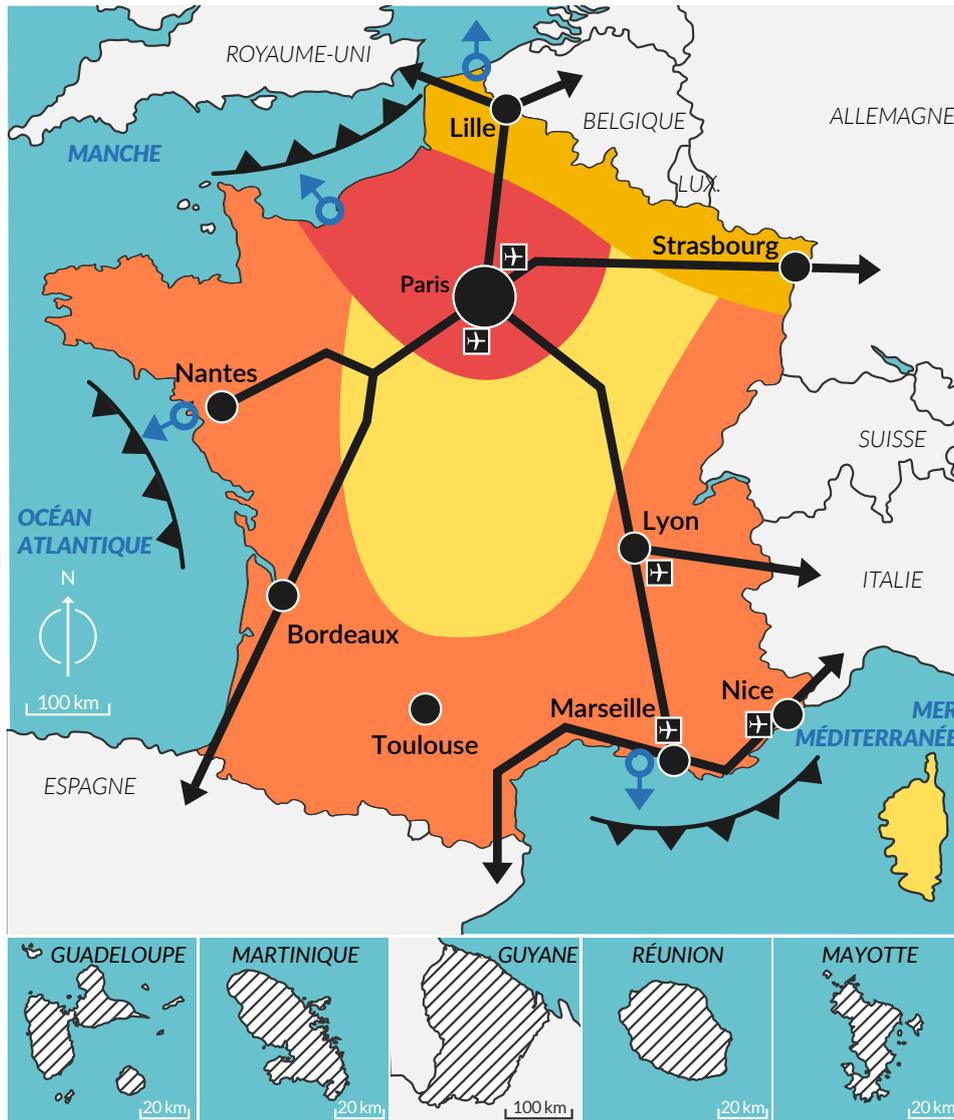
- Les aménagements pour une meilleure intégration : il s'agit notamment d'aménagements de transport, pour relier les îles à la métropole et aux pays voisins mais aussi pour favoriser l'accessibilité de chaque DROM comme la route du littoral sur l'île de la Réunion.
- Les aménagements pour réduire les déséquilibres et dynamiser l'économie : développement d'un tourisme durable (écotourisme), création d'un schéma d'aménagement régional pour décider des objectifs à atteindre en termes de développement économique, social et environnemental.

2) L'organisation du territoire français.

ATTENTION à ne pas oublier une étape !

Sur la carte et la légende de l'annexe page 7 sur 7 (7 points) :

L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS



1. Des territoires dynamiques

- Le cœur économique du pays
- Espaces périphériques dynamiques

- Métropole mondiale
- Principales aires urbaines
- Ouverture vers les pays voisins
- Principales façades maritimes

2. Des espaces en difficultés

- Régions industrielles anciennes
- Espaces ruraux peu reliés au monde
- Territoires ultra-marins

3. Des infrastructures de transport inégalement réparties

- Principaux axes terrestres
- Principaux ports
- Principaux aéroports

a. Complétez la légende des figurés A, B, C et D en choisissant des couleurs adaptées pour montrer les inégalités de dynamisme des quatre espaces.

Les couleurs à choisir devaient varier du rouge au jaune, rouge étant la couleur la plus chaude, donc l'espace le plus dynamique et jaune la couleur la plus froide donc l'espace le moins dynamique. Pas de blanc !!!

A : rouge

B : orange

C : orange clair ou jaune foncé. Il est aussi possible d'utiliser une couleur différente, comme du rose ou du violet car ces espaces sont caractéristiques d'une industrialisation ancienne

D : jaune

b. Coloriez la carte à l'aide de la légende.

Le coloriage devait donc respecter les couleurs choisies juste avant et repérer les bons espaces :

Le A : correspondait à Paris et à ses alentours.

Le B : correspond à l'espace qui borde les différents littoraux et les frontières (donc l'ouest, le sud et une partie de l'est de la France).

Le C : correspond au Nord et au Nord-Est du territoire.

Le D : correspond à l'intérieur du territoire (Massif central), au sud de la Région parisienne.

c. Complétez la légende en indiquant l'information qui correspond au figuré hachuré.

Le figuré hachuré correspond aux territoires ultra-marins (la Corse n'en fait pas partie car ce n'est pas un territoire ultra-marin puisqu'elle se situe en Europe !)

d. Localisez et nommez quatre aires urbaines de votre choix.

Les aires urbaines possibles :

Au Nord : Lille, Paris

A l'Ouest : Nantes, Bordeaux, Toulouse

A l'Est : Strasbourg, Lyon

Au Sud : Marseille, Nice

e. Expliquez le choix du figuré pour les façades maritimes.

Le figuré pour les façades maritimes est un figuré linéaire, montrant donc l'existence de flux maritimes. En effet, les façades maritimes permettent de relier la France à d'autres pays par la mer.

EXERCICE 3

Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Document 1 : À quoi sert un règlement intérieur ?

« Le règlement intérieur fixe l'ensemble des règles de vie dans l'établissement. Par exemple, il édicte¹ les horaires d'entrée et de sortie et précise les conditions d'exercice de la liberté d'expression des élèves, les conditions d'accès et les usages de l'établissement. [...] Les règles sont rédigées par la direction de l'établissement, en concertation avec les autres membres de la communauté éducative [...]. C'est sur ce document que vous saurez ce qui est interdit ou non. L'interdiction de certains vêtements (casquette, short, etc.) peut être prévue ainsi que les sanctions qui s'y rattachent. C'est aussi dans ce document que sont autorisés ou non le téléphone portable, les baladeurs, les casques... Le principe demeure que ce qui n'est pas interdit par le règlement intérieur est permis, si, bien entendu, cela est aussi permis à l'extérieur. [...] Le règlement intérieur garantit la liberté d'information et d'expression, les principes de laïcité et de pluralisme, le cadre disciplinaire applicable à chaque établissement, l'interdiction de certaines pratiques comme le bizutage, et prévoit les sanctions applicables. »

¹ édicte : impose

Source : Centre d'Informations et de Documentation Jeunesse (CIDJ), 2016

Document 2 : Extrait du règlement intérieur d'un collège

« Le règlement intérieur met en application :

- La liberté d'information et d'expression.
- Le principe de neutralité politique, idéologique et religieuse.
- Le respect des principes de laïcité et de pluralisme.
- Le devoir de tolérance et le respect d'autrui.
- Les garanties de protection contre toute agression physique ou morale et contre toutes discriminations. Il en découle pour chacun le devoir de n'user d'aucune forme de violence.
- L'égalité des chances et de traitement entre filles et garçons. »

Source : site internet du collège de Rousset (Bouches-du-Rhône)



1. Relevez deux valeurs de la République auxquelles font référence les deux documents.

Les deux documents font référence à deux valeurs de la République : la liberté et l'égalité.

2. Nommez un texte qui garantit ces valeurs pour tous les citoyens.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen garantit ces valeurs pour tous les citoyens.

3. Reproduisez sur votre copie le tableau ci-dessous. À partir des deux documents, complétez le tableau en donnant deux interdictions et deux garanties présentes dans un règlement intérieur.

Le règlement intérieur interdit	Le règlement intérieur garantit
<ul style="list-style-type: none"> - Le port de certains vêtements (comme les casquettes ou les shorts) - Le bizutage - Les agressions physiques ou morales et les discriminations 	<ul style="list-style-type: none"> - La liberté d'information et d'expression - Les principes de laïcité et de pluralisme - Le cadre disciplinaire de l'établissement - La tolérance et le respect d'autrui - L'égalité des chances et de traitement entre filles et garçons

4. Vous accueillez dans votre collège des élèves de CM2. À un écolier qui vous dit que « connaître le règlement intérieur ne sert pas à grand-chose », vous répondez en lui montrant ce qui fait l'intérêt du règlement et la nécessité de bien le connaître. Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature.

Afin de rédiger ce texte, il fallait reprendre les idées énoncées lors des précédentes questions. Voici quelques éléments de réponse :

Le règlement intérieur a un grand intérêt. Il permet de garantir à tous une liberté d'information, d'expression, mais aussi de choix politiques et religieux. Par ailleurs, il assure la tolérance et le respect d'autrui ainsi que l'égalité des chances.



Il est important de bien le connaître, afin de savoir ce qu'il est possible de faire et ce qui est interdit. Par ailleurs, en le connaissant, on sait aussi quelles sont les sanctions appliquées s'il n'est pas suivi.